

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Lille - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Français sur objectifs spécifiques appliqués aux affaires

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Lille - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Français sur objectifs spécifiques appliqués aux affaires (26350)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Français sur objectifs spécifiques appliqués aux affaires (26350)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	140	26	26	11

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais- Français sur objectifs spécifiques appliqués aux affaires (26350)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	85	11	11	6	54,5 %
			Masculin	55	15	15	5	45,5 %
			Total	140	26	26	11	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Français sur objectifs spécifiques appliqués aux affaires (26350)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	42	6	6	2	40 %
				AB	23	6	6	2	40 %
				B	15	2	2	1	20 %
				TB	6	0	0	0	0 %
				Total	88	14	14	5	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	0	0	0	
				Sans mention	13	0	0	0	
				AB	5	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	22	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	5	0	0	0	
				AB	4	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				Total	14	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	2	2	0	0 %
				AB	2	2	2	1	16,7 %
				B	3	2	2	1	16,7 %
				TB	6	5	5	4	66,7 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	15	12	12	6	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Français sur objectifs spécifiques appliqués aux affaires (26350)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	75	10	10	4	36,4 %
			En réorientation	35	8	8	2	18,2 %
			Non scolarisés	23	3	3	2	18,2 %
			Scolarité étrangère	5	4	4	2	18,2 %
			Autres	2	1	1	1	9,1 %
			Total	140	26	26	11	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Français sur objectifs spécifiques appliqués aux affaires (26350)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les deux langues étrangères (anglais et français)	- Relevés de notes des deux dernières années d'enseignement secondaire - Résultats du baccalauréat/DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires	Essentiel
	Résultats en langue maternelle, histoire-géographie, mathématiques, sciences économiques et sociales (notes satisfaisantes dans au moins deux de ces disciplines)	- Notes en langue maternelle, histoire-géographie, mathématiques, sciences économiques et sociales - Notes de français obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat français - Résultats du baccalauréat / titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Maîtrise de la langue maternelle et des exercices fondamentaux (expression écrite, capacité d'argumentation...)	- Notes en langue maternelle - Appréciations des enseignants sur les bulletins des deux dernières années d'enseignement secondaire	Essentiel
	Compétences en langues et connaissance des pays et régions anglophones et francophones	- Relevés de notes des deux dernières années d'enseignement secondaire - Résultats du baccalauréat/DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires	Essentiel
	Méthode de travail, autonomie, régularité dans le travail	Appréciations des enseignants sur les bulletins des deux dernières années d'enseignement secondaire et/ou dans la fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Attitude face au travail, sérieux	Appréciations des enseignants sur les bulletins des deux dernières années d'enseignement secondaire	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Capacité à s'investir et autonomie	- Appréciations des enseignants sur les bulletins des deux dernières années d'enseignement secondaire - Champ « capacité à s'investir et autonomie» de la fiche Avenir pour les néo-bacheliers	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation (objectifs, contenu, niveau non débutant en français, français langue non maternelle)	- Notes en français ou indication justifiant la connaissance de la langue dans le projet de formation - Lettre de motivation - Formulaire dématérialisé	Essentiel
	Pertinence du projet de formation du /de la candidat.e par rapport la formation demandée	- Lettre de motivation - Rubrique "activités et centres d'intérêts" sur Parcoursup	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Séjours à l'étranger	Expériences à l'étranger (séjours, césure...) indiquées dans la lettre de motivation ou la rubrique "activités et centres d'intérêts"	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

La formation étant destinée aux candidats non-francophones, les candidatures francophones et/ou françaises ne sont pas classées.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une première réunion de la commission d'examen des vœux a eu pour objectif de déterminer les modalités de classement, de retenir les critères de classement et de leur degré d'importance. Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non de se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

Cette extraction des données comprend :

- Le numéro Parcoursup du candidat ou de la candidate,
- Les langues présentées au bac,
- Les notes du bac de français,
- Pour chaque année scolaire pour laquelle nous disposons d'informations :
 - les informations générales sur le cursus suivi par la candidate ou le candidat,
 - La présence ou non d'une option international ou d'une section internationale pour l'année,
 - les notes pour les matières suivantes (l'intitulé varie suivant la série de bac préparée mais nous ne faisons pas de distinctions à ce niveau) :
 - Langues (Anglais, LV2, LV3)
 - Mathématiques

- Français ou Littérature
- Droit ou Économie
- Histoire ou Géographie.

Nous insistons sur le fait que nous n'extrayons aucune donnée quant à la nationalité, le genre ou le lycée d'origine des candidates et candidats. Ces données sont ensuite agrégées et présentées dans un fichier tableur et partagé aux membres de la commission (via des outils hébergés localement par l'Université de Lille). Pour chaque candidat, un score est calculé en additionnant les données suivantes :

- la note d'anglais,
- les deux meilleures notes parmi les notes de Français, Mathématiques, Histoire/Géographie, Droit/Économie,
- un bonus de 4 points pour les candidates et candidats ayant suivi une section européenne ou ayant plus de 14 de moyenne en langue,
- la meilleure note entre la LV2 et la LV3 multiplié par 0.5.
- un bonus de 100 points si le candidat ou la candidate a déjà suivi des cours d'anglais.

Pour la première année (2025), les candidat.es doivent répondre à un questionnaire avant de soumettre leur candidature. L'objectif du questionnaire est de permettre aux candidat.es de vérifier qu'ils et elles sont le public cible de ce parcours. En effet la formation est destinée à des étudiant.es internationaux.les dont le français n'est pas la langue maternelle. Ce questionnaire ainsi qu'une première phase d'analyse des candidatures permettent d'éliminer rapidement les candidatures qui ne sont pas adaptées à la formation (candidat.es qui ont le français comme langue maternelle, qui ont suivi une grande partie de leur scolarité dans le système éducatif secondaire en France). Jusqu'à présent près de 90 % des candidatures n'étaient pas recevables. Le questionnaire a permis de réduire significativement le nombre de candidatures

non recevables lors de la phase principale. Les dossiers restant (une trentaine) sont lus et analysés à la lumière des critères de classement. Nous cherchons à identifier le niveau de français et d'anglais. Le niveau requis en français est B1/B2 minimum afin de pouvoir suivre les cours donnés dans cette langue. Les dossiers sont ensuite examinés en portant une attention particulière au projet de formation, aux notes obtenues en langues, mathématiques, histoire ainsi qu'au parcours des candidat.es. Une réunion d'harmonisation permet de classer les dossiers.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission conseille aux candidates et candidats ayant des parcours atypiques de décrire précisément leurs acquis qui pourraient les aider à réussir en licence LEA dans le projet de formation. Nous invitons aussi les candidates et candidats n'ayant pas de notes d'anglais sur leurs relevés à expliquer clairement leur situation, une maîtrise correcte de cette langue étant essentielle pour réussir. La commission rappelle que cette formation ne s'adresse qu'aux candidates et candidats dont la langue maternelle n'est pas le français (avec néanmoins un niveau B2 en Français) et constate qu'un nombre très important des candidatures ne sont pas recevables pour cette raison.

Signature :

Régis BORDET,

Président de l'établissement Université de Lille